



# Flash éco #7

## Afrique centrale

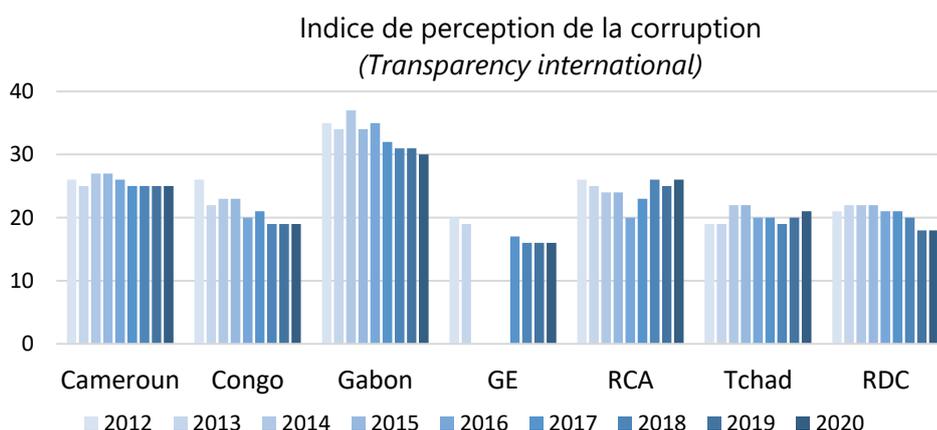
18 février 2021

Lettre d'information du Service économique régional pour l'Afrique centrale  
Ambassade de France au Cameroun – Direction générale du Trésor

## LE CHIFFRE DU MOIS

# 22,8/100

C'est en 2020 l'indice moyen de perception de la corruption en zone CEMAC dans le dernier classement de l'ONG Transparency International publié en janvier. Cet indice composite situe la CEMAC en dessous de la moyenne d'Afrique subsaharienne (32/100). Globalement, la zone a connu une détérioration de 2,5 points sur la période 2012-2020. L'indice de la République Démocratique du Congo se situe à 18, également en baisse par rapport à 2012 (-3 points).



## ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

### Accord au niveau des services avec le Tchad pour un programme mixte (FEC/MEDC) de 4 ans

Les services du FMI ont abouti à un accord avec le Tchad (« staff level agreement ») concernant un programme de quatre ans pour un montant de 560 millions de dollars environ. Cet accord, et le financement associé restent subordonnés à l'approbation du conseil d'administration du FMI. Si le gouvernement s'attend à une reprise de l'activité économique en 2021 avec un taux de croissance qui s'élèverait à 5,1%, le solde budgétaire global hors dons serait déficitaire de 408 Mds FCFA en 2021 et devrait dépendre fortement des financements de ses partenaires extérieurs, dont le FMI.

### Les recettes fiscales du Cameroun meilleures que prévues par la loi de finances rectificative

La situation des finances publiques semble moins dégradée que prévue par la LFR promulguée en juin dernier, selon les derniers chiffres disponibles à fin septembre, le taux de réalisation des recettes internes se situait à 108,6 %. Les recettes pétrolières dépassaient de moitié l'objectif fixé pour cette date (taux de réalisation de 153,5 %), en étant même, dès septembre, au-delà de l'objectif annuel de la LFR. Si elles restent prévues en baisse par rapport à l'année 2019 (- 28,1 %), la remontée des cours autour de 50 \$ en fin d'année aura permis de diminuer l'écart. Pour les recettes non pétrolières, le résultat est également meilleur

qu'attendu, avec un taux de réalisation de 103,9 %, en légère hausse par rapport aux recettes de l'année 2019 à la même période (+0,3 %). Dans un contexte d'inflation maîtrisée, cette bonne performance des régies est un signal d'une certaine résilience de l'économie, la BEAC ayant par ailleurs récemment rehaussé ses estimations d'évolution du PIB en 2020, à -2 %.

### **Le Gabon a décaissé 36M FCFA pour le soutien aux entreprises en difficulté sur 225Mds prévus**

Dans le cadre du plan de « résilience pour la relance de notre économie et la préservation de notre modèle social », il était prévu que 225Mds FCFA (343 M€) allaient être décaissés pour « l'aide à la trésorerie des entreprises en difficulté ». Cependant selon le rapport intermédiaire Covid-19 réalisé par la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (DGBFIP), le montant accordé fin juin 2020 était de 35,6M FCFA. Ce Rapport pointe l'inefficacité de ce financement d'urgence qui devait permettre de compenser les effets de la crise Covid-19. Sur les 44 dossiers de demande de crédit reçus par les banques, 10 dossiers ont été sélectionnés et 2 ont été validés par le Comité technique, pour un montant de 35,6M FCFA.

### **Le Cameroun n'est pas encore conforme à l'ITIE : nouvelle échéance en 2023**

Depuis son admission à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en 2015, le Cameroun fait des efforts pour s'arrimer aux normes. Après quelques progrès significatifs réalisés lors d'une 1ere évaluation en 2017 et de la seconde validation achevée le 22 janvier 2020, le Cameroun n'a toujours pas été jugé conforme à la norme ITIE. Une troisième validation est prévue à partir du 1er avril 2023. Selon le communiqué de l'ITIE, le Cameroun serait dès lors exposé à une suspension temporaire si l'ensemble des mesures correctives exigées ne sont pas mises en œuvre à cette échéance, conformément à l'art 6 de la Norme ITIE. Au terme de la 2e évaluation, le Cameroun n'a pleinement appliqué que trois des quatorze mesures correctives prescrites lors de la première évaluation du pays.

### **Dix-neuf blocs pétroliers recensés en RDC devraient faire l'objet d'appels d'offres**

Lors des journées scientifiques des hydrocarbures tenues à Kinshasa fin janvier 2021, le ministre des hydrocarbures a annoncé avoir recensé dix-neuf blocs pétroliers à travers le pays qui feront bientôt l'objet d'appels d'offres. Ces blocs sont répartis de la manière suivante : neufs blocs dans le bassin sédimentaire de la cuvette centrale, trois dans le bassin côtier en On Shore, quatre dans le Graben Tanganyika, trois dans le lac Kivu.

## **ACTUALITÉ DES ENTREPRISES FRANÇAISES**

---

### **Au Gabon, signature d'un accord de partenariat entre les supermarchés Prix Import et Carrefour**

CFAO Retail-Carrefour a signé un accord de franchise avec le challenger de la grande distribution au Gabon, le groupe Prix Import. Cet accord devrait se matérialiser par l'ouverture d'un centre commercial « Carrefour » annoncée pour septembre 2021 à Libreville, pour un investissement prévu de 5 Mds FCFA. Créée en 1992, Prix Import emploie aujourd'hui plus de 700 salariés sur 8 supermarchés. L'entreprise a établi un partenariat depuis plusieurs années avec la centrale d'achat Carrefour.

### **Le Congo-Brazzaville confie la gestion du centre commercial de Mpila à NeoRetail**

Le ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des grands travaux et le directeur général de la société française NeoRetail ont signé, le 28 janvier à Brazzaville, un accord sur la gestion du centre commercial de Mpila, baptisé Brazza Mall. Situé près du centre-ville de Brazzaville, ce centre commercial de 48.000 m2 devrait être inauguré en 2021. L'exploitant a pour mission d'y attirer les marques internationales.

## FOCUS SECTORIEL

### Face à l'épidémie d'influenza aviaire, les pays de la zone apportent des stratégies de réponses différenciées en lien avec leur niveau de développements de la filière.

Au **Cameroun**, la filière du poulet de chair est relativement développée suite à l'interdiction d'importation de poulets congelés en 2005, diligentée par l'interprofession avicole, passant de 35 000 tonnes importés à 83 tonnes en 2017. En 2019, 103 331 tonnes de volailles ont été produites représentant près de 4% de PIB (chiffre GIZ, mai 2018) et employant une centaine de milliers de personnes. Cependant, le pays continue d'importer des poulets parentaux de chair (le besoin est estimé à 380 000 têtes en 2019) ou des œufs de ponte (636 t, contre 23 t pour le reste de la CEMAC). Dans les autres pays de la région par contre, il n'y a pas eu de restrictions d'importations. La zone a importé pour 356 M USD de volailles congelés (soit 364 k t). On peut souligner quelques initiatives telles qu'au **Gabon**, où la filière se développe progressivement : la SMAG, filiale de Castel-Somdiaa, produit 350 000 poussins par an. Les difficultés que rencontre le développement de cette filière sont l'accès à des poussins de qualités, la gestion des questions zootechniques, l'approvisionnement en aliments pour les animaux (maïs notamment) – qui constitue souvent plus de 60% des coûts totaux des exploitations avicoles – et une bonne organisation des circuits d'abattage et de commercialisations. La filière d'œufs de table est généralement plus développée car ce type d'importation est plus compliqué rendant les filières locales plus rapidement compétitives. Au Cameroun, **Congo** et **RDC** la production assure ainsi la demande nationale.

Cependant, dans le contexte de la crise de la Covid-19, le rythme de ces importations, provenant en grande majorité de l'UE (le reste venant en partie du Brésil, ou du Cameroun pour le Gabon et le Congo) a ralenti. De plus, les foyers de grippe aviaire apparus début novembre en Europe de l'est et qui se sont progressivement répandus en Europe de l'Ouest ont achevé de fragiliser l'approvisionnement en volaille dans la zone pour ce secteur. Le Cameroun reste aujourd'hui réticent à l'adoption de mesures sanitaires alternatives telle que le zonage (importation depuis les régions/zones non touchées par l'épidémie, assortie de certifications vétérinaires adéquates). Le pays a en effet connu deux crises traumatisantes de la filière, en 2006 et en 2016-2017, et est désormais extrêmement prudent. Afin de pallier au manque d'importation, le fournisseur européen prenant le relai est le Portugal, qui se positionne sur les poulets reproducteurs de ponte. Les autres alternatives d'importations sont la Zambie et le Brésil, mais le premier n'a pas les capacités suffisantes pour répondre à la demande et le second implique des coûts de transport important relativement aux importations européennes. Le Congo, le Gabon et le **Tchad** ont en revanche adopté les mesures de zonage qui permettent d'assurer la continuité des importations.

## NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

- **Echanges commerciaux France-Gabon en 2020**

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/GA/echanges-commerciaux-france-gabon-en-2020>

*Retrouvez le Service économique régional pour l'Afrique centrale sur Twitter et LinkedIn*



### Clause de non-responsabilité

Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.